



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

# INFOS INTERCOMMUNALES

Alincthun, Bellebrune, Belle et Houlefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colembert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wierre au Bois, Wirwignes.

## AU 1ER JANVIER 2023, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

L'Extension des Consignes de Tri (ECT) est un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages. **En application de cette réglementation nationale, la Communauté de Communes va apporter des changements significatifs à la collecte des déchets en porte à porte. Ainsi, à partir du 1er janvier 2023, le bac de tri, plus couramment appelé la poubelle jaune, s'ouvre à tous les emballages plastiques et métalliques.**



### Les bons gestes du tri

Bien les vider, inutile de les laver,



Emballages en métal



Bouteilles et  
flacons en plastique



Emballages en papier et carton,  
briques alimentaires



Tous les papiers



### Les nouveaux

#### EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Pots, boîtes, barquettes, sachets,  
films, tubes...

#### EMBALLAGES EN MÉTAL



Capsules, sachets, boîtes, tubes,



Je ne mets pas



gravats



tuyaux PVC



textiles



verre



couches



déchets verts

### Qu'est-ce que cela change sur la collecte ?

Les fréquences de ramassage ne changent pas, vous sortez vos poubelles comme d'habitude. Il est possible que votre poubelle jaune devienne trop petite. Il vous sera possible d'en demander une plus grande directement au Pôle technique et déchets (03 21 33 39 86).